

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CHAMPIONNAT DE DEUXIEME PHASE

Date limite d'engagement : 11 décembre 2019.

CLUB :

N° informatique : ...IDF0078

Attention, ne pas inscrire les équipes jouant en 1^{ère} phase.
Si besoin, réinscrire les équipes qui ont déclarées forfait en 1^{ère} phase

Championnat	Nombre d'équipe	Montant (euros)	Total
U20 Masculin		115	
Montant total :			

Règlement par chèque n° : en date du

Signature et cachet du club :